
**N° 96-0385 - Déplacements et voirie - Saint Genis Laval - Oullins - Acquisition d'une parcelle de terrain
située chemin de Montlouis - Département de l'action foncière -**

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 1996, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition par la Communauté urbaine, en vue de l'élargissement du chemin de Montlouis à Saint Genis Laval et à Oullins, d'une parcelle de terrain de 1 945 mètres carrés cadastrée sous les numéros 90 de la section AE à Saint Genis Laval et 108 de la section AC à Oullins, située en bordure de cette voie et appartenant à la société Foncier Conseil.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, ladite parcelle serait acquise à titre gratuit ;

B - Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit document ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le document sus-visé.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

pour le président,

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,